



ACADÉMIE DE LIMOGES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection Pédagogique Régionale Etablissements et vie scolaire

Limoges, le 17 octobre 2022

David AUBAILLY
06 25 19 81 75 ; david.aubailly@ac-limoges.fr

Bernadette MENDES
06 27 33 50 27 ; bernadette.mendes@ac-limoges.fr

Les IA-IPR Etablissements et vie scolaire

à
Mesdames et messieurs les conseillers principaux
d'éducation,
Mesdames et messieurs les professeurs-
documentalistes,

s/c de mesdames et messieurs les chefs
d'établissement

Objet : lettre d'information aux CPE et professeurs-documentalistes

Nous sommes heureux de vous informer que nous allons à nouveau constituer un binôme d'inspection dans la spécialité Etablissements et Vie Scolaire. Nous allons continuer l'action menée depuis 2 ans avec Marie-Claude Fanthou qui est associée à ce qui suit au vu de son investissement et de l'expertise qu'elle a apportée.

Nous souhaitons la bienvenue à tous nos collègues entrant dans l'académie ainsi qu'à tous nos collègues entrant dans le métier. Les concours rénovés voient cette année une majorité de fonctionnaires stagiaires qui exercent à plein temps. Les contractuels alternants découvrent des métiers qu'ils souhaitent effectuer à l'avenir et nous leur souhaitons une réussite dans leurs concours respectifs.

L'année 2022-23 va nous permettre de vous retrouver dans vos établissements, vos territoires, individuellement ou collectivement.

En 2021-22, nous avons pu initier avec vous une nouvelle façon de travailler en collectif. Les 9 réseaux territoriaux sont maintenant installés dans le paysage académique en associant vos deux métiers dans l'intérêt de tous. Les conditions sanitaires, puis un troisième trimestre complexe, ne nous ont pas permis de réunir 2 réseaux de Haute-Vienne (Ouest et Est). Ces deux territoires seront une priorité dès que possible. Nous espérons pouvoir vous réunir dans les autres réseaux également selon des modalités déjà prévues l'an passé ou à construire.

Nous avons pu mettre en œuvre un Plan Académique de Formation qui a vocation à évoluer encore cette année pour donner une place importante à l'initiative de vos collectifs de territoires et à permettre à chacun de monter en compétence.

Les « petites fabriques » sont maintenant bien installées dans la formation de vos deux métiers et permettent de vous donner du temps, de vous laisser l'initiative et des perspectives nouvelles dans des organisations « métiers » (prix littéraires, accompagnement des AEd, professeurs documentalistes de lycées), en inter-métier (accompagnement des stagiaires...), dans des démarches territoriales fortes (Engagement des élèves) ou encore dans des thématiques prioritaires (EMI, oralité...).

Nous les considérons comme des démarches, qui, pour certaines, peuvent aboutir à la construction de plans de formation futurs (EMI, oralité, accompagnement des AEd...).

Vous avez pris connaissance de la [circulaire de rentrée 2022](#), et vous restez sans doute attentifs au [projet académique 2020-2024 « Réussir ensemble »](#). Vous inscrivez votre action et votre projet de service dans ce cadre, au cœur du projet d'établissement ou du projet de réseau car la place de vos deux métiers est essentielle dans la pédagogie, l'éducation et l'évaluation.

L'évaluation des établissements se poursuit et permettra à l'horizon 2025 d'avoir chaque établissement en position de construire ou reconstruire des projets de communautés éducatives cohérents et adaptés aux besoins des élèves.

Dans le cadre de la prévention du harcèlement, le programme pHARE est généralisé.

L'engagement des élèves est essentiel dans vos établissements et nous avons pu constater que votre investissement est important dans ce domaine, que ce soit dans la mobilisation des éco-délégués, des élus délégués de classe, dans les Conseils de Vie Collégienne et Conseils de Vie Lycéenne.

Aouali Kherradji, DAVLC, reste à votre écoute à nos côtés dans ces domaines.

Les thématiques qui nous semblent prioritaires sont l'égalité fille-garçons, la place de plus en plus importante des réseaux sociaux (infox, cyberharcèlement, cyberviolence...) ou encore le développement durable.

Le départ de collègues IA-IPR et du CT EVS, référents académiques, ont entraîné la constitution de nouvelles équipes :

- Dans le cadre de l'environnement et du développement durable, c'est un trinôme qui a repris le dossier : Sébastien Gazeau, IA IPR SVT, Jean-Christophe Ponthier, IA IPR STI et David Roou, IA IPR HG. Nous sommes amenés à travailler très régulièrement avec eux et nous savons que vous pouvez demeurer des relais d'actions et d'information au sein de vos établissements.
- David Savignac, référent académique à l'égalité filles-garçons sur la question professionnelle sera également un de vos interlocuteurs possibles si vous décidez d'œuvrer dans ce domaine.

Au moment où nous venons de commémorer l'assassinat de notre collègue Samuel Paty, la transmission des valeurs de la République est notre mission première, notamment lorsque les intégrismes remettent en cause ces valeurs adossées au principe de laïcité.

Au niveau académique certains d'entre vous restent engagés dans la réflexion de deux ERR, l'une concernant la transdisciplinarité dans la transmission des valeurs de la République et l'autre la place de l'Education aux Médias et à l'Information dans la transmission de ces valeurs avec des collègues inspecteurs : Claudine Ageorges (Physique-Chimie), Sébastien Gazeau (SVT), Delphine Ayrat-Cadet (1^{er} degré) et Eric Aujas (lettres-histoire).

La circulaire « *MENE2202370C du 24/01/2022 relative à la généralisation de l'éducation aux médias et à l'information* » nous permet de renforcer cette éducation centrale aujourd'hui.
<https://www.education.gouv.fr/bo/22/Hebdo4/MENE2202370C.htm>.

Un poste de chargé de mission, au sein de la Cellule Académique EMI, a été créé, et c'est Kevin Labarsouque, professeur documentaliste qui l'occupe depuis le 15 septembre. Il a commencé à vous contacter collectivement ou individuellement notamment dans le cadre des expositions « cartooning for peace » qui sont à votre disposition.

Nous vous encourageons également à vous engager dans une démarche de certification : la certification complémentaire DNL pour les professeurs-documentalistes ou le certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique (CAFFA) pour tous.

Enfin, les sites pédagogiques académiques en Education et en Documentation sont des supports d'information et de mutualisation utiles à votre réflexion et à votre développement professionnel. N'hésitez pas à y contribuer et à proposer des informations, des ressources à partager ou la présentation de vos projets.

Nous serons heureux de vous rencontrer dans vos établissements lors de visites thématiques et, pour ceux qui en bénéficieront, lors des rendez-vous de carrière dont vous êtes prévenus deux semaines à l'avance. Vous pouvez l'anticiper en complétant iprof, en préparant la notice d'entretien, ainsi que les documents que vous souhaitez porter à notre connaissance (projets, projet et bilan de service, rapport d'activité par exemple).

L'organisation territoriale indiquée les années précédentes n'est pas mise en œuvre cette année.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les IA-IPR Etablissements et vie scolaire

David Aubailly

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'DAU'.

Bernadette Mendès

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bernadette'.